

**Réunion Harmonie Du Coteau**  
**18 mai 2012**

Nous avons remarqué que le jeune Romain SAEZ n'était plus présent lors des répétitions depuis un certains temps. Jérôme SUBTIL s'est proposé de le contacter afin d'en connaître la raison.

Nous connaissons la venue de nouveaux adhérents comme Romain à l'euphonium et Julia à la flûte. Nous sommes très heureux de les accueillir !

En ce qui concerne les prochaines représentations :

\_ Défilé de Saint Vincent de Boisset en septembre : 1/09/2012 horaire à préciser

\_ Concert du 3 juin 2012 : 1ere partie : Harmonie du Coteau  
2eme partie : Le Pudding à l'Art Scénique après nous être rendu compte qu'il serait sûrement désapproprié d'inviter l'Harmonie de Coutouvre, Charlieu ou de la Pacaudière alors que le concert est si proche.

Simon CARUSO s'est proposé afin de créer l'affiche pour le concert. Nous avons commandé une centaine d'affiches à distribuer par les membres. Selon le même raisonnement, 250 tracts seront commandés avec à l'intérieur de la pub afin de couvrir les frais engendrés.

De plus, l'entrée du concert a été fixé à 8€ pour un adulte et 5€ pour un enfant.

Enfin, la buvette aura lieu à l'entracte après avoir commandé les boissons chez PAPUT.

Un courrier sera envoyé à la mairie du Coteau afin de confirmer notre réservation de la salle pour le week-end du 2 et 3 juin 2012 ainsi que la présence de plante afin d'embellir l'espace vide autour de la scène.

Après le concert, le bureau s'est mis d'accord sur l'installation d'un buffet de charcuterie afin de terminer l'année de manière conviviale.

Il faudra prévoir des tables et des chaises. Le secrétariat demandera au Comité des Fêtes de faire le nécessaire si possible.

\_ Fête de la musique : vendredi 22 juin 2012 place de l'Elige à 20H00. S'il pleut, soit le concert sera annulé soit un endroit couvert sera prévu. Nous attendons la confirmation de la part de la mairie du Coteau.

Jumelage : 24 juin 2012 à confirmer. L'Harmonie jouera les hymnes français, belge, allemand . Nous attendons également la réponse du Monsieur DESBENOIT pour préciser l'heure de la cérémonie.